

## **Formation Assistant Ressources Humaines**

### **Evaluation :**

#### **L'obtention de la certification**

La certification est constituée de la validation des 2 blocs de compétences faisant chacun l'objet d'une certification partielle.

L'obtention du [titre professionnel RNCP 35030](#) nécessite la validation de tous les blocs de compétences.

Le Titre Professionnel s'obtient à l'issue d'un examen en présentiel en Ile de France, à Poissy (78) ou à Paris (75). Vous préparerez un dossier professionnel (DP) à partir des cas réalisés en formation.

La session d'examen de 4h20 est composée d'une étude de cas (3h30), d'un entretien technique (0h30) et d'un entretien final (0h20)